

 **BREAK
BREAK...**

LFBB

Mérignac, le 16 Décembre 2019

PAS TOUCHE A NOTRE DROIT DE GREVE!!

L'UNSA-ICNA met en garde l'encadrement local contre toute velléité de casser ce droit constitutionnel en utilisant des moyens douteux afin de faire pression sur les collègues en salle.

C'est avec force, que l'UNSA ICNA, particulièrement attaché

au **respect des textes de lois en vigueur**, réitère son soutien à quiconque déciderait d'exercer ce droit. Enfin, la section locale veillera à ce que **toute notion abusive** de grève « perlée » ou autre grève « tournante » ne soit plus mentionnée.

L'UNSA-ICNA, à vos côtés pour faire respecter vos droits, ensemble pour les faire progresser.



www.icna.fr